



**CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES
APPLICABLES AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR
LA CLIENTELE DES PARTICULIERS ET DES
ENTREPRISES A COMPTER DU 1er JANVIER 2011**

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture	Gratuit
Versement initial minimum :	
- Compte en xpf : 10.000 xpf	
- Compte en devises : 500.000 XPF	
Modification	
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Relevés de compte	
Relevé mensuel	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit
Relevé mensuel sur Websoc	Compris dans l'abonnement
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	1 169
Relevé quotidien (forfait mensuel)	2 923
Relevé décadaire (forfait mensuel)	1 740
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	2 923
Récapitulatif annuel des frais	Gratuit
Tenue de compte	
Tenue de compte (forfait mensuel)	450
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit
Gestion des excédents (commission annuelle)	12 976
Gestion des déficits (commission annuelle)	15 572
Services en agence	
Dépôt / Retrait	
Dépôt/ versement d'espèces	Gratuit
Retrait d'espèces guichet, à l'agence de domiciliation	Gratuit
Retrait d'espèces au guichet, hors agence de domiciliation (par opération)	109
Rouleau pour pièces	29
Remise de chèques	
Remise de chèques en xpf (à l'encaissement)	
Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit
Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française	
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
. Minimum	1 754
. Maximum	14 037
Frais de port	936

Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Remise de chèques en devise (à l'encaissement ou à l'escompte)	
Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française	
<u>- Remise de chèques en devise : à l'encaissement</u>	
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant (environ 6 semaines après dépôt)	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE) (1)	Cours transfert « Achat »
Frais et commissions	
. Commission d'encaissement fixe	2 105
. Frais de port	936
<u>- Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)</u>	
Sous réserve d'acceptation par la Banque	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE) (1))	Cours chèque de voyage « Achat »
Frais et commissions	
. Commission d'escompte (par remise)	1%
- Minimum	2 923
. Frais de port	936
<u>Impayés / Chèque en devise</u>	
Frais d'impayé	3 509
Frais de port	936
Frais de protêt	3 509
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels
<u>Change de devises</u>	
Cours pratique	
Billets de banque en devise : Opération d'achat	Cours « Achat »
Billets de banque en devise : Opération de vente	Cours « Vente »
Chèque de voyage en devise : Opération d'achat	Cours chèque de voyage « Achat »
Chèque de voyage en devise : Opération de vente	Cours chèque de voyage « Vente »
Achat par la Banque de billets de banque	
<u>Commission de manipulation</u>	
Client SOCREDO (crédit du compte client en XPF ou en devise)	Gratuit
Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximum de 500 EUR	581
Vente par la Banque de billets de banque	
<u>Commission de manipulation</u>	
Client SOCREDO : par débit du compte client XPF ou devise	Gratuit
Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximum de 500 EUR	581
<u>Commission de remise de devises en espèces (pour les autres devises que l'Euro)</u>	
Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte	3%
. Minimum 19,61 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD	2 340
Achat par la Banque de chèques de voyage	
<u>Commission de manipulation</u>	
Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise	Gratuit
Non client SOCREDO : par remise en espèces, pour une contre-valeur maximum de 1000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel	581
Vente par la Banque de chèques de voyage	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
<u>Commission de manipulation</u>	
Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise	Gratuit
<u>Commission d'émission</u>	1%
. Minimum 9,80 EUR / 10 USD / 10 NZD/ 10 AUD	1 169
Changeur de devises sur automate	
Commission de change en espèces (par opération)	581
Frais divers	
Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance	10 813
Ouverture de compte chez nos partenaires : Frais de dossier	11 696
Commission de paiement de mandats télégraphiques	275
Frais de mise à disposition de fonds sur place	2 340
Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale	2 340
Attestations	
Attestation d'engagement ou de non engagement (par client)	2 923
Lettre d'intention de financement	2 923
Attestation d'octroi de prêt	2 923
Attestation de caution de rapatriement	2 923
Attestations diverses	2 923
Frais de recherche	
Recherche au guichet (par mois édité)	1 169
Recherche aux archives (par document et par compte)	2 340
. Maximum	34 810
Frais d'envoi de documents	
Par courrier en Polynésie française	886
Par courrier hors Polynésie française	1 107
Par courrier électronique	650
Par télécopie, selon la destination :	
- FRANCE / EUROPE	2 340
- NOUVELLE CALEDONIE	1 403
- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJI/ COOK	2 807
- U.S.A. / JAPON / ASIE	4 678
- POLYNESIE FRANCAISE	702
Succession	
Frais de traitement	5 848
Renseignements et enquêtes commerciales par client ((*) TVA incluse au taux en vigueur)	
Aux commissaires aux comptes	14 037
Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)	5 848
Interbancaires locaux	Gratuit
Interbancaires internationaux par courrier (*)	3 860
Interbancaires internationaux par SWIFT (*)	3 860
NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT.	
Ramassage de fonds	
Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)	
1 ramassage hebdomadaire	4 476
2 ramassages hebdomadaires	8 954

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
3 ramassages hebdomadaires	13 430
4 ramassages hebdomadaires	17 907
5 ramassages hebdomadaires	19 464
Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)	Gratuit
Clé accès dépôt de nuit	6 488
Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)	6 336
Banque à distance	
Centre de Relation Clientèle - 47.00.00	
En journée continue du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 12h	
Coût de la communication	Selon tarifs OPT en vigueur
Internet : www.websoc.pf	
6 premiers mois d'abonnement	Gratuit
Abonnement mensuel	350
Abonnement annuel (prélèvement trimestriel)	3 500
Serveur vocal ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65	-
Coût de la communication : cinq taxes de base (selon tarif OPT en vigueur) pour les quatre premières minutes, puis deux taxes de base par tranche de quatre minutes supplémentaires	-
Télécopie : SOLDEFAX - 44 27 75	
Abonnement mensuel	1 159
Abonnement annuel	11 603
Coût de la communication : quatre taxes de base (selon tarif OPT en vigueur) pour la première minute et demi, puis deux taxes de base par minute supplémentaire	
Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS	
Abonnement	Gratuit
Commission par message reçu	
. Du 1er au 5ème message (par message reçu)	100
. Du 6ème au 20ème message (par message reçu)	70
. Du 21ème message et au-delà (par message reçu)	50
Plafond mensuel	3 000
Moyens et opérations de paiement	
Cartes	
Serveur d'opposition local n° 44 25 00	
Serveur d'opposition international n°00.33.892.705.705	
<u>Carte privative</u> (cotisation annuelle)	
Carte SOCREDO 1ère carte	3 786
Carte SOCREDO supplémentaire délivrée sur le même compte	2 340
Carte de "credit renouvelable" : 1ère carte	Gratuit
Carte de "credit renouvelable" : 2ème carte	Gratuit
<u>Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.) à débit différé ou immédiat</u> (cotisation annuelle)	
Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 597
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	16 703
Carte MASTERCARD Business	16 703
Carte CIRRUS (Suncard) : à débit immédiat	3 919
<u>Package Cartes Bancaires Internationales à débit différé ou immédiat</u> , pour un même porteur et même compte (cotisation annuelle)	
Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 396

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	19 502
Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	25 055
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business	19 502
Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business	25 055
Cartes American Express	
Carte CENTURION Green ou Gold	selon tarifs OFINA en vigueur
Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	selon tarifs OFINA en vigueur
Retrait par carte	
Retrait d'espèces par carte au guichet (par opération) - Cash Advance	500
Retrait d'espèces XPF par carte sur automate SOCREDO	Gratuit
Retrait d'espèces XPF par carte sur automate autre banque locale (par opération)	115
Retrait d'espèces en devise par carte sur automate SOCREDO (par opération)	581
Retrait d'espèces en devise par carte sur automate autre banque locale (par opération)	695
Retrait d'espèces en devise par carte, au guichet en France et DOM-TOM	Conditions du Groupement des Cartes Bancaires « CB »
Retrait d'espèces en devise par carte, au guichet à l'étranger	Conditions VISA ou MASTERCARD
Retrait d'espèces en devise par carte, sur automate à l'étranger	Conditions VISA, ou MASTERCARD
Paiement par carte	
Opération de paiement chez le commerçant	Gratuit
Frais divers carte	
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)	936
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)	1 169
Ré-édition code secret	Gratuit
Modification de plafond C.B.I.	5 407
Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.	1 169
Frais de recherches pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)	3 509
Frais de recherches pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	8 773
Frais d'opposition	
Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)	
<i>Carte bancaire privée SOCREDO</i>	
Carte bancaire privée SOCREDO (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Carte bancaire privée SOCREDO (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 006
<i>Carte bancaire internationale</i>	
Carte bancaire internationale (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Carte bancaire internationale (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 851
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	
Carte bancaire privée SOCREDO	5 930
Carte Bancaire Internationale (C.B.I.)	5 930
Frais de clôture	
Frais de clôture : carte privée SOCREDO et C.B.I.	2 340
Frais de clôture : carte de "crédit renouvelable"	Gratuit
Terminal de Paiement Electronique (TPE) - commerçant	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Adhésion	
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique	Tarifs OSB
Consommables	Tarifs OSB
Coût de la communication	à la charge du commerçant
Conditions sur opérations paiement électronique (C.B.I. ou carte privative)	
Commission selon le flux d'opérations	2%
Date de valeur pour les C.B.I. et autres cartes privatives (J étant la date de comptabilisation)	J+3
Date de valeur pour la carte bancaire privative SOCREDO sur compte à vue (J étant la date de comptabilisation)	J
Conditions sur opérations paiement manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.	
Commission contractuelle	3%
Date de valeur (J étant la date de réception)	J+10
Autres opérations	
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 340
Frais de recherche pour réclamation	3 509
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	110
Frais de rejet de facturette en mode manuel	329
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	329
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	339
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 488
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 340
Virements/ transferts ponctuels (en XPF ou en devise / local ou étranger)	
Virement ponctuel local (en XPF)	
En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	225
En faveur d'un autre compte SOCREDO, par Websoc	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Websoc	Compris dans l'abonnement
Virement/ Transfert en devise, sur place ou hors place (à destination d'une banque locale ou étrangère)	
Virement/ transfert émis en devise	
Cours et valeurs	
Cours devise de l'EEE (1)	Cours transfert « Vente »
Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J
Cours devise hors EEE (1)	Cours transfert « Vente »
Valeur devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)	J-1
Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR uniquement vers France métropolitaine & Outre-mer	
Commission de transfert (au guichet ou par websoc)	0,25%
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Par télétransmission (Métropole, DOM-TOM) (au guichet ou par websoc)	
. Frais de transfert	2 340
Par SWIFT (au guichet)	
. Frais de transfert	2 340
. Frais de correspondant	1 200
Par émission d'un chèque (au guichet)	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
. Frais de confection de chèque	2 340
. Frais de port (si expédié)	936
<u>Virement/ transfert émis en devise</u> (dont euro pour les destinations hors France métropolitaine & Outre-mer)	
Commission de transfert (au guichet ou par WEBSOC)	0,25%
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Par SWIFT (au guichet ou par WEBSOC)	
. Frais de transfert	2 340
. Frais de correspondant	Frais réels
. Frais de la banque bénéficiaire	Frais réels
Par émission d'un chèque (au guichet)	
. Frais de confection de chèque	2 340
. Frais de port (si expédié)	936
Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ	
. Chèque d'un montant maximum de 5.000 NZD	
. Cours appliqué	Cours du transfert
. Commission de confection de chèque	1%
- Minimum	1 484
<u>Frais divers virement/ transfert émis en devise</u>	
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Recherche du R.I.B (incomplet ou erroné)	585
Recherche données incomplètes ou erronées	2 923
Frais de recherche	2 923
Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)	2 923
Mise à disposition sur la France et l'étranger	2 340
Copie SWIFT au guichet	500
<u>Virement/ transfert reçu en devise</u>	
<u>Virement/ transfert reçu d'une banque locale ou étrangère, en XPF ou en devise de l'EEE (1)</u>	
<u>Cours et valeur</u>	
Cours devise de l'EEE (1)	Cours transfert « Achat »
Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J
<u>Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF</u>	
Commission de virement	Gratuit
<u>Crédit d'un compte dans une autre banque</u>	
Commission de paiement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
<u>Virement/ transfert reçu d'une banque locale ou étrangère, en devise hors EEE (1)</u>	
Cours devise hors EEE (1)	Cours transfert « Achat »
<u>Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF</u>	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission de virement	Gratuit
<u>Crédit d'un compte en devise</u>	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 1

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
<u>Crédit d'un compte dans une autre banque</u>	
- Règlement en XPF	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
- Règlement en devise	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	2 340
Frais de transfert	2 340
<u>Retour des fonds à l'expéditeur</u>	
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Frais de transfert	2 340
<u>Virement permanent (en XPF ou en devise / local ou étranger)</u>	
<i>Les virements permanents ne sont pas autorisés sur les comptes sur livrets</i>	
Virement permanent local ou étranger (au guichet)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786
Virement permanent local (par WEBSOC)	Compris dans l'abonnement
Virement permanent Métropole (par WEBSOC)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786
Pour un virement permanent vers l'étranger , à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger, se référer à "Virement/ Transfert en devise".	
<u>Frais divers - virement permanent</u>	
Modification de virement permanent (Clientèle de Particuliers)	1 614
Modification de virement permanent (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	1 614
Annulation de virement permanent (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Annulation de virement permanent (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	1 614
Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur	2 933
<u>Prélèvement automatique</u>	
<i>Les prélèvements ne sont pas autorisés sur les comptes sur livrets</i>	
Mise en place d'un avis de prélèvement automatique	3 245
Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)	1 129
Opposition prélèvement (Clientèle de Particuliers)	Gratuit
Opposition prélèvement (Clientèle de Professionnels / Entreprises)	2 340
Gestion au titre d'émetteur	
Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)	5 848
Support manuel (forfait mensuel)	23 393
Gestion des impayés (Commission par impayé)	293
. plafond mensuel	23 393
<u>Chèques</u>	
<u>Délivrance de chéquier</u>	Gratuit

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Frais de gardiennage chèquiers	Gratuit
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	936
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française	1 169
Chèque Service aux Particuliers (CSP) : le chèque contient 5 chèques pré-imprimés (selon tarif réglementé en vigueur depuis le 1er septembre 2011)	8 845
Chèque de banque	
Emission d'un chèque de banque en XPF (par chèque)	2 854
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	936
Emission d'un chèque de banque en devise (se référer à "virement/transfert en devise")	
Opposition au chèque	
Opposition au chèque en XPF	
. Ouverture dossier opposition	2 640
. Déclaration d'un chèque ou d'un chèque en opposition	2 112
Opposition au chèque en devise (dont EUR)	
. Frais d'ouverture de dossier	2 285
. Commission forfaitaire	2 285
. Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Rejet de chèque	
Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque, à la charge du tireur	2 933
Offres groupées de services	
Forfaits HIVA : L'essentiel de votre banque en un seul compte (cotisation mensuelle)	
Hiva Essentiel : <i>incluant la carte privative SOCREDO</i>	800
Hiva Référence : <i>incluant une carte bancaire internationale VISA ou MASTERCARD</i>	1 050
Hiva Prémium : <i>incluant une carte bancaire internationale VISA PREMIER ou GOLD MASTERCARD</i>	1 900
Client EZEE : client âgé de 16 à 25 ans avant un compte	
Abonnement WEBSOC	Gratuit
Carte privative SOCREDO	Gratuit
Client EZEE avec un Crédit Etudes : âgé de moins de 30 ans	
Frais de tenue de compte à vue	Gratuit
Carte Bancaire Internationale : Cirrus (Suncard) ou VISA (à débit immédiat avec caution des parents)	Gratuit
Virement hors Polynésie française	
. par WEBSOC : toute destination	Gratuit
. au guichet : exonération des frais de transfert uniquement vers l'étranger	
. par un mandataire de l'étudiant : se référer à "Virement/ transfert en devise à destination d'une banque locale ou étrangère"	
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention	
Commission pour visa d'intervention - autorisation découvert momentanée (par opération)	1 536
Commission de gestion mouvement en attente (par opération)	1 536
Opérations particulières	
Frais de retour courrier pour Adresse Invalide	1 740
Saisie en compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt / Opposition administrative du Trésor)	
. Frais de traitement	5 848
Incidents de paiement	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision	
Conformément à l'article L131-73 et suivants du Code Monétaire et Financier, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.	
Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent : - les frais de rejet par chèque, - l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1er chèque impayé), - la lettre d'injonction par titulaire, - la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers), - les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.	
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960
Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire	
Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration BDF)	2 923
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 482
Rejet de virement/ prélèvement pour provision insuffisante	
Rejet d'un virement ponctuel pour provision insuffisante	2 340
Rejet d'un virement permanent pour provision insuffisante	2 340
Rejet d'un prélèvement pour provision insuffisante	2 340
Découverts et crédits	
Découverts : Intérêts débiteurs et commissions (perçus mensuellement)	
Intérêts débiteurs	
Découverts autorisés	
Les intérêts sont perçus dès le 1 ^{er} franc dans la limite du taux de l'usure catégoriel	
Découverts non autorisés	
Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 200 XPF, dans la limite du taux d'usure catégoriel (TEG fixe de 19,37%, taux effectif au 1er juillet 2011)	
Commission pour découvert	
Découverts autorisés	
La commission est perçue dans la limite du taux d'usure catégoriel	
Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur	
Règles : - non calculée sur la partie réescomptable du découvert - plus fort code commission si plusieurs découverts - plafonnée à la moitié du montant des intérêts débiteurs	
Découverts non autorisés	
La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure catégoriel (TEG fixe de 19,37%, taux effectif au 1er juillet 2011)	
Montant forfaitaire	2 340
Autorisations de découvert - A.C.C. - C.A.P.	
Mise en place	1% du montant de l'autorisation
. Minimum	5 000
Renouvellement	1% du montant de l'autorisation
. Minimum	5 000
Frais d'avenant	5 848

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Dénonciation d'une autorisation de découvert	11 696
Crédits	
Crédit renouvelable	
Mise en place	1 % du montant du prêt
. Minimum	10 000
Frais d'avenant (prêt sans retard)	5 848
Dénonciation d'un crédit renouvelable	11 696
Prêts, avances diverses	
Mise en place	1% du montant du prêt
. Minimum	10 000
Mise en place crédit billet	1% du montant du prêt
. Minimum	10 000
Frais d'annulation de dossier	5 848
Frais d'avenant (prêt sans retard)	5 848
Engagement par signature	
Frais de mise en place d'acte de cautionnement	1% du montant de la caution
. Minimum	5 649
. Maximum	22 593
Commissions par nature d'engagement	
- <u>Caution Bancaire</u> (marchés publics, cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû)	2% l'an prélevés trimestriellement
. Minimum	2 902
- <u>Caution Bancaire d'aval de traite</u> (fournisseurs, douanes)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.	2% l'an prélevés trimestriellement
. Minimum	2 902
- <u>Caution de rapatriement</u> (commission fixe par personne, perçue d'avance)	2 902
- <u>Bons à délivrer sur envois postaux</u>	1 159
- <u>Caution logement</u>	
Commission en pourcentage du montant de la caution	1%
. Minimum	5 000
. Maximum	10 000
Cessions de créances Dailly (Marché Public, Avances sur factures)	
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	10 813
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)	10 813
Commission de service	2 163
Commission de notification / marché	8 110
Commission de notification / facture	3 785
Commission de bordereau	3 244
Commission de modification	10 813
Commission de prorogation	8 110
Commission de réclamation	10 813
Frais divers	
Frais d'études	1% du montant du prêt
. Minimum	20 000

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes	
. Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	3 509
. Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	3 509
Tableau d'amortissement	
. Tableau d'amortissement crédit vivant	2 923
. Tableau d'amortissement crédit soldé	5 848
Commission d'engagement	
(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)	1%
Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	5 848
Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)	5 848
. Maximum	23 391
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	11 696
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 340
Crédit logement (Frais de dossier)	20 000
Frais et intérêts en cas d'incidents de remboursement de prêt ou engagement	
Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)	
Prêt sans retard	5 848
Prêt avec retard	8 773
La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.	
Commission de remboursement par anticipation	
Crédit à la consommation	
Lorsque le montant du remboursement anticipé est supérieur à 1.193.310 XPF (10.000 EUR), par période de 12 mois :	
- Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit supérieur à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de :	1,00%
- Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est inférieur ou égal à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de :	0,50%
Crédits immobiliers	
La loi Scrivener 2 stipule (Cf. Offre préalable de prêt immobilier) : "L'emprunteur aura la faculté à toute époque de rembourser par anticipation tout ou partie des sommes restant dues. Chaque remboursement anticipé ne devra toutefois pas être inférieur ou égal à 10% du montant initial du prêt, sauf s'il s'agit de son solde. En cas de remboursement anticipé partiel, les paiements s'imputeront de plein droit dans l'ordre, sur les frais, sur les intérêts et sur les échéances les plus éloignées. Ces remboursements par anticipation, totaux ou partiels, donneront lieu à la perception par la banque d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts calculée sur le capital remboursé par anticipation au taux du prêt, sans pouvoir dépasser 3% du capital restant dû avant le remboursement. "	
Autres crédits	
Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation	3,00%
Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements	
1 ^{er} avis de retard	5 848
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts)	11 696
Intérêts moratoires	1,5 % / mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Frais de transmission à l'avocat	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement Judiciaire ou en Liquidation de Biens).	
Impayés Dailly	
Commission d'impayés Dailly	5 407
Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé	3 244
Frais de gestion des effets en xpf (à l'encaissement ou à l'escompte)	
Mise en place	
Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	11 696
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 340
Modification	
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	11 696
Demande de prorogation (par effet)	2 340
Réclamation/ Modification d'un effet	2 340
Modification d'un dossier (par dossier)	5 848
Annulation d'un dossier (par dossier)	5 848
Renouvellement annuel	5 848
Opposition aux effets	2 923
Effet impayé	
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	2 923
Frais de port (par effet)	936
Frais de protêt (par effet)	2 923
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)	
Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)	1 754
Conservation des effets impayés (par mois)	5 848
Opérations diverses	
Demande d'encours d'encaissement	5 848
Demande d'encours d'escompte	5 848
Portefeuille libre - Import	
Effets à l'acceptation	
Commission d'avis d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Frais de port	936
Avis au cédant	1 990
Frais de transfert par SWIFT	
. France	2 340
. Autres pays	4 327
Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Vente »
Effets	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Commission de transfert	0,25%

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Avis au cédant	1 990
Frais de transfert par SWIFT	
. France	2 340
. Autres pays	4 327
Frais de port	936
Lettre de change relevé (L.C.R.)	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Frais d'encaissement	2 925
Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé	
Frais de relance (par relance)	2 340
Frais d'impayé ou de rejet	3 509
Prorogation	2 923
Réclamation	2 923
Avis de sort	2 923
Commission d'annulation de dossier	4 678
Frais de port	936
Frais de protêt	3 509
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Portefeuille libre - Export	
Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française	
Encaissement	
Délais	
Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant (environ 6 semaines après dépôt)	
Cours et valeurs	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Frais et commissions	
Commission d'encaissement fixe	2 105
Frais de port	936
Escompte en intérêts	
Sous réserve d'acceptation par la Banque	
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.	
Commission d'encaissement fixe (par effet)	2 105
Frais de port (par effet)	936
Impayés	
Frais d'impayé	3 509
Frais de port	936
Frais de protêt	3 509
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels
Portefeuille documentaire - Import	
Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Commission d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Avis au cédant (par message envoyé)	1 990
Frais de port (par message envoyé)	936
NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Frais de transfert	
. France	2 340
. Autres pays	4 327
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)	
En euro ou en devise	
Par SWIFT	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 520
. Maximum	14 037
Frais de transfert	
. France	2 340
. Autres pays	4 327
Avis au cédant (par message envoyé)	1 990
Frais de port (par message envoyé)	936
NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé	
Opérations diverses	
Frais de relance (par relance)	2 340
Frais d'impayé ou de rejet	3 509
Prorogation	2 923
Réclamation	2 923
Avis de sort	2 923
Frais de port	936
Frais de protêt	3 509
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Commission d'annulation de dossier	4 678
Absence de documents	
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)	2% / an
. Minimum	4 678
Bons à délivrer (Commission fixe)	2 340

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Portefeuille documentaire - Export	
Cours et valeurs	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Frais et commissions	
Commission d'intervention	2 340
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 340
. Maximum	11 696
Frais de port	936
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels
Crédit documentaire - Import	
Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.	
Ouverture	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 017
Frais de port	936
Frais de SWIFT	
. France	4 678
. Autres pays	6 663
Modification	
Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 017
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 017
Autres modifications	7 017
Frais de port	936
Frais de SWIFT	
. France	2 340
. Autres pays	4 327
Utilisation	
Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
. Minimum	7 017
Acceptation	
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
. Minimum	7 017
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation	
Frais de port	936
Annulation	
Commission d'annulation de dossier	4 678
Frais de levée de réserves	4 678
Frais de correspondants pour levée de réserves	Frais réels
Crédit documentaire - Export	
Transmission de lettre de crédit commerciale	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Frais fixes	7 017
<u>Notification de crédit documentaire</u>	
Commission de notification	0,125%
. Minimum	7 017
<u>Confirmation</u>	
Commission de confirmation	0,25%
. Minimum	7 017
<u>Modification</u>	
Montant ou durée	0,25%
. Minimum	7 017
Autres modifications	7 017
<u>Utilisation - Levée de documents</u>	
Commission d'utilisation	0,25%
. Minimum	7 017
Frais de port	936
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
<u>Acceptation</u>	
Commission	0,25%
. Minimum	7 017
<u>Valeur</u>	J+3
Valeur (en jour ouvrable)	
Epargne et placements financiers	
Epargne bancaire	
<u>Compte sur livret (CSL)</u>	
Ouverture de compte (dépôt minimum : 10 000 xpf)	Gratuit
Gestion de compte	Gratuit
Carte privative de retrait rattachée au compte CSL (cotisation annuelle)	2 265
Carte supplémentaire délivrée sur le même compte CSL (cotisation annuelle)	581
Relevé trimestriel de compte sur livret	1 373
Relevé mensuel de compte sur livret	1 584
<u>Livret Z</u>	
Ouverture de compte (dépôt minimum : 10 000 xpf)	Gratuit
Gestion de compte	Gratuit
Carte privative de retrait rattachée au compte Livret Z (Cotisation annuelle)	2 265
. sauf, pendant les quatre premières années si le client a entre 12 et 15 ans	Gratuit
<u>Plan Epargne Logement et Compte Epargne Logement</u>	
Gestion du compte	Gratuit
Transfert vers un autre établissement bancaire	
. Frais de traitement (forfait par plan ou par compte)	16 794
. Frais de virement selon la destination (se référer à "Virements")	
Placements financiers	
<u>Ouverture d'un compte à terme</u>	
En XPF : Dépôt minimum 500.000 xpf	Gratuit
En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000	Gratuit

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
<u>Opérations sur titres (*) TVA incluse au taux en vigueur</u>	
Ouverture de compte titres	Gratuit
Duplicata de relevé de compte titres	1 159
Frais de transfert de titres	5 802
Frais de clôture de compte titres (*)	1 287
Actions / obligations	
Frais sur ordre de bourse exécuté	
. Tranche 1 : montant brut < ou = à 1.676 EUR (soit 200.000 XPF)	2 126
. Tranche 2 : 1.676 EUR < montant brut < ou = 3.352 EUR	1,10 % du montant brut
. Tranche 3 : 3.352 EUR < montant brut < ou = 7.542 EUR	1,00 % du montant brut
. Tranche 4 : 7.542 EUR < montant brut < ou = 58.660 EUR	0,90 % du montant brut
. Tranche 5 : montant brut > 58.660 EUR	0,80 % du montant brut
Tout ordre passé au SRD (Système de Règlement Différé) fait l'objet d'une commission supplémentaire fixée à 0,015% du montant de l'ordre, par jour de portage, avec un minimum fixe de 3 EUR, soit 358 XPF.	
Frais sur ordre annulé (par ordre)	576
Droits de garde	4 pour 1000 de la valeur du portefeuille Actions ou Obligations + TVA
. Minimum (*)	3 614
Frais sur Opérations sur Titres ou Privatisation	1 159
Frais sur coupons à partir d'un montant de coupon de 20.000 XPF	1 159
Actions / Obligations sur les bourses étrangères à l'exception des Etats-Unis	
Frais sur ordre de bourse (en contre-valeur EUR)	
. Tranche 1 : montant brut < ou = à 4.452 EUR	11 488
. Tranche 2 : 4.452 EUR < ... < ou = à 8.380 EUR	2,00% du montant brut
. Tranche 3 : 8.380 EUR < ... < ou = à 25.140 EUR	1,50% du montant brut
. Tranche 4 : 25.140 EUR < ... < ou = à 41.900 EUR	1,00% du montant brut
. Tranche 5 : montant brut > à 41.900 EUR	0,80% du montant brut
OPCVM des gammes commercialisées sous convention par la Banque SOCREDO	
Les droits d'entrée ou de sortie	selon barème
Frais sur ordre OPCVM	Néant
Droits de garde	Néant
Les autres OPCVM	
Les droits d'entrée ou de sortie	selon barème
Frais sur ordre OPCVM - France	0,80% du montant brut
. Minimum	3 482
. Maximum	23 150
Frais sur ordre OPCVM - Etranger	0,80% du montant brut
. Minimum	5 802
. Maximum	23 150
Droits de garde	4 pour 1000 de la valeur du portefeuille OPCVM - autres + TVA
. Minimum (*)	3 614
Assurances et prévoyance	
Assurance-vie	
HOTU Epargne	Consulter votre agence
MANINA Pocket : Assurance des moyens de paiement (cotisation annuelle)	2 900

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
MANINA Accident de la vie : Garantie des Accidents de la Vie (Cotisation annuelle selon la couverture et le nombre d'assurés)	
. Formule individuelle	12 000 / 16 000
. Formule famille	23 000 / 30 000
MANINA Prévoyance : Assurance en cas de décès accidentel (cotisation annuelle selon le capital assuré)	1 000 à 40 000
MANINA Scolaire (cotisation annuelle)	
. Formule 1 : cotisation par année calendaire à compter de sa souscription sans renouvellement tacite. L'enfant est protégé lors de ses activités scolaires et extra-scolaires en Polynésie française comme à l'étranger. Cette formule garantit l'enfant contre les dommages qu'il pourrait subir mais également ceux qu'il pourrait causer.	2 400
. Formule 2 : cotisation pour une année calendaire à compter de sa souscription sans renouvellement tacite. Cette formule protège l'enfant uniquement lors des dommages subis.	1 000
MANINA Fare : Assurance multi-risques Habitation (cotisation annuelle)	Consulter votre agence
Assurance Décès Invalidité (Groupe) (cotisation annuelle)	Consulter votre agence
MANINA Cardiff garantie emprunteur	Consulter votre agence
MANINA Homme clé	Consulter votre agence
MANINA Sécuripro (cotisation annuelle)	
. Option 1 : vol de l'ordinateur portable	6 900
. Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque	9 900
. Option 3 : package "option 1 + option 2"	15 000
Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle	
Dates de valeur	
Devises de l'EEE (Espace Economique Européen) dont XPF (1)	
Valeur jour	
Retrait/ Versement en espèces au guichet	J
Retrait espèces par carte au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte privative SOCREDO	J
Virement entre comptes à vue SOCREDO	J
Virement émis d'un compte SOCREDO	J
Virement reçu d'autres banques	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Devises hors EEE	
Valeur jour	
Retrait/Versement en espèces au guichet	J
Retrait espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte privative SOCREDO	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Valeur lendemain ouvré de l'opération	
Virement reçu d'autres banques	J+1
Valeur veille ouvrée de l'opération	
Virement au profit d'un compte externe	J-1
Valeur appliquée au chèque	
Valeur lendemain ouvré de l'opération	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs 2011
Remise de chèques sur place	J+1
Valeur veille ouvrée de l'opération	
Chèque SOCREDO émis	J-1
Valeur du compte sur livret	
Les versements réalisés sur votre compte produisent des intérêts à partir du 1er jour de la quinzaine suivant le dépôt. Les retraits sont passés au débit du compte, en date de valeur fin de la quinzaine précédente.	
Résoudre un litige	
La Banque SOCREDO a mis en place le service de médiation bancaire. Ce service consiste en la désignation d'un médiateur externe à la Banque, dont le rôle est de trouver une solution amiable aux éventuels litiges pouvant exister entre les banques et leurs clients particuliers. A cet effet, la Banque SOCREDO a désigné en qualité de médiateur le "médiateur de la Fédération Bancaire Française".	
En cas de difficultés concernant le fonctionnement de votre compte à vue ou les services mis à votre disposition :	
1) Vous devrez dans un premier temps, contacter votre conseiller. Celui-ci mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre votre problème.	
2) Si vous êtes en désaccord avec la solution proposée par votre conseiller de clientèle ou, si celui-ci tarde à vous répondre, vous avez alors la possibilité de saisir le Directeur de l'Agence et, en dernier recours, d'écrire à notre médiateur à l'adresse suivante :	
Monsieur le Médiateur de la Fédération Bancaire Française Boîte postale n°151-75 422 PARIS CEDEX 09	
sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.	
Ce dernier exercera sa mission en toute neutralité, loyauté et indépendance et s'engage à vous répondre dans un délai maximum de deux mois à compter de la réception de votre lettre.	
(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Économique Européen) c'est à dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande. Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre Mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna).	
Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP), le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).	